

TOMBLAINE Réaction

Thierry Brachet : « Avec le Pass Jeunes 54, on réduit les aides aux plus démunis »

Suite à la publication dans notre édition du 14 août d'un article intitulé « Pass Jeunes : la réponse d'Antony Caps à Hervé Féron », où le vice-président du Conseil départemental répondait aux propos tenus par le maire de Tomblaine (notre édition du 12 août) déplorant la dissolution de l'association Pass'Sport et Culture et la mise en œuvre du nouveau dispositif « Pass Jeunes 54 », Thierry Brachet, ex-président de Pass'Sport et Culture, a souhaité réagir à son tour.

« Je passe sur la méthode utilisée par le Département pour annoncer unilatéralement l'arrêt de sa subvention. Cette décision de nous couper les vivres a obligé l'assemblée générale de l'association à prononcer sa dissolution à l'issue de débats assez virulents. »

« Avec le dispositif mis en place à la rentrée de septembre 2019 dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la participation du Conseil dé-



Thierry Brachet : « Le Conseil départemental réduit les aides pour les plus démunis ».

partemental (CD) et de la CAF s'élèvera à 100 € pour les familles les plus en difficultés financières, contre 120 € hors CAF, voire plus quand c'était le dispositif Pass'Sport et Culture, en fonction de l'entretien entre la famille et les éducateurs de l'association et du coût réel de l'activité. »

« C'est de cette manière que le CD combat les inéga-

lités en réduisant les aides pour les plus démunis. Il supprimera également le suivi éducatif des jeunes au sein des clubs. Quant à l'argument de M. Caps concernant le déplafonnement du quotient familial à 650 € permettant à de nouvelles familles d'entrer dans le Pass Jeunes 54, c'est répondre de manière absconse aux enjeux de ce dispositif pour lequel, en vérité, les communes seront mises à contribution afin de permettre à certains jeunes de pratiquer une activité sportive et surtout culturelle dont le coût dépasse largement les 100 €. »

« De fait, les associations verront leurs nombres d'adhérents baisser. À noter aussi que, sur les quatre personnes salariées de Pass'Sport et Culture, une seule est actuellement embauchée par le CD, contrairement à l'engagement de son président d'accompagner l'ensemble des salariés dans leurs recherches d'emploi. »